



**PONT-L'ABBÉ**  
*Pont 'n Abad*

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

PONT L'ABBE le samedi 24 mars 2018

*Validé par l'Assemblée Générale du 23 mars 2019 – Saint Avé*



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

PONT L'ABBE, SAMEDI 24 MARS 2018

## Etat des clubs absents ou non représentés :

### Côtes d'Armor

022082 – US BROCELIANDE ALH (7 voix)  
022105 – JOGGING PAYS DE LAMBALLE (61 voix)  
022109 – CLUB ATHLE PLESTIN (14 voix)  
022111 – TRAIL DE GUERLEDAN (10 voix)

Nombre de clubs présents ou représentés : 28 sur 34 clubs affiliés au 31 août 2017 (2 clubs radiés à la reprise de la saison)

### Finistère

029075 – COURIR TOUT SIMPLEMENT SAINT THONAN (11 voix)

Nombre de clubs présents ou représentés : 26 sur 28 clubs affiliés au 31 août 2017 (1 club radié à la reprise de la saison)

### Ille et Vilaine

035069 – ACIGNE JOGGING (8 voix)  
035075 – US VERN (33 voix)  
035086 – UAS OUEST France RENNES (7 voix)  
035098 – CS GARNISON RENNES (56 voix)  
035110 – AS DES MUNICIPAUX RENNES METROPOLE (12 voix)  
035119 – OUEST ATHLETISME 35 (133 voix)  
035133 – S/L SAINT MALO AC (37 voix)  
035135 – AOP TOUT RENNES COURT (5 voix)  
035466 – ASSOCIATION SPORTIVE RENNES CAP-MALO (6 voix)  
035467 – ENTENTE ATHLETIQUE SAINT MALO (81 voix)  
035472 – LES JOGGERS DU COUESNON (11 voix)  
035477 – LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR (9 voix)

Nombre de clubs présents ou représentés : 43 sur 55 clubs affiliés au 31 août 2017

### Morbihan

056060 – LJV AURAY (46 voix)

Présents sans procuration (pas de participation aux votes)

056084 – S/L HENNEBONT ATHLETISME (334 voix)  
056090 – ATHLETISME PAYS DE PONTIVY (236 voix)

Nombre de clubs présents ou représentés : 35 sur 36 clubs affiliés au 31 août 2017

Clubs radiés :

022070 – Athlé Entente du Trégor (52 voix)  
022074 – ASPTT Lannion (237 voix)  
029066 – AS FP Finistère (9 voix)  
035081 – ASLC PSA Peugeot Citroën Rennes (9 voix)

Après décompte et vérification des fiches de présence, le nombre de voix disponibles pour cette assemblée générale est de : **15 838 voix**

Pour mémoire, les voix au 31 août 2017 s'élevaient à 17 262

Côtes d'Armor : 2601 voix  
Finistère : 3599 voix  
Ille et Vilaine : 6744 voix  
Morbihan : 2894 voix

**Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer.**

**VOTES et APPROBATIONS**

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales : Novembre 2016 et Avril 2017  
APPROUVES A L'UNANIMITE SANS REMARQUE

2. Election des **vérificateurs aux comptes** : UNANIMITE

Sont élus : Sébastien LEVEQUE (S/L AC Cessonnois) ; Gilbert LE FLOCH (Trégor Goélo Athlétisme) ; Roger QUENTEL (S/L CA Guilers) ; Gérard PINEL (Lannion Athlétisme)

En l'absence de candidature au poste de Médecin, celui-ci est reporté à la prochaine assemblée générale.

3. Rapport moral de la Secrétaire Générale : **adopté à l'unanimité**

4. Rapports des commissions régionales : **adoptés à l'unanimité**

5. Le compte de résultat 2017 **adopté à l'unanimité**

6. Budget prévisionnel 2018 **adopté** moins 1838 voix

7. L'affectation du résultat 2017 d'un montant de 9609.08 euros est **affecté sur l'exercice 2018**

8. Quote-part des cotisations Athlé Santé-Running-Entreprise : L'assemblée générale se prononce pour l'option n° 1 : **STATU QUO**



## Présentation des personnalités présentes à cette assemblée générale :

- Mme Christine VIRLOUVET, vice-présidente de la Fédération Française d'Athlétisme
- Mr Stéphane LE DOARE, Maire de Pont l'Abbé
- Mr Gildas PORZIER, Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Finistère
- Mr Stéphane LE PAPE, Président du CA Bigouden

Mr Jean-Marc BERAUD signale l'absence de Mme Christine PALLIN Présidente du Comité Régionale Olympique et Sportif de Bretagne qui a eu la douleur de perdre son fils ainsi que celle du Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Mr Yannick BARILLET qui ne peut être représenté. Le Président remercie l'ensemble des personnalités présentes à notre assemblée générale.

Une minute de silence est observée en la mémoire de tous ceux et celles qui nous ont quittés cette année.

## Intervention de Mr Stéphane LE DOARE, Maire de Pont l'Abbé

Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur le Président de la Ligue, Monsieur le Président du Comité Départemental, Monsieur le Président et ami du CA Bigouden et l'ensemble des participants je vous souhaite la bienvenue à Pont l'Abbé.

Je suppose qu'à chaque fois que vous allez dans une ville, les élus locaux vous disent que c'est la plus belle et c'est vrai, en tant qu' élu de Pont l'Abbé, je ne vais pas gâcher mon plaisir de vous dire que Pont l'Abbé est une petite ville de moins de 9 000 habitants et est la capitale économique du Pays Bigouden.

Le Pays Bigouden possède un emblème, à savoir la coiffe, qui est devenu celui de la Bretagne dans le monde entier, il reste d'ailleurs quelques bigoudènes qui arborent fièrement cette coiffe.

Au quotidien, Pont l'Abbé est plutôt à près de 15 000 habitants puisque nous avons 4 000 scolaires sur la commune avec 2 collèges et 2 lycées, nous avons près de 1 000 élèves sur un seul établissement scolaire, le plus gros de Bretagne. Ce n'est donc pas un vain mot de dire que Pont l'Abbé est une ville dynamique, jeune et qui bouge.

La particularité également de Pont l'Abbé est d'avoir près de 200 commerçants en centre-ville et je vous invite à les découvrir cette après-midi dans notre belle ville.

Nous avons la chance d'avoir un hôpital qui emploie 550 personnes et je peux vous dire qu'au quotidien cela nous fait beaucoup de bien pour l'activité locale contrairement à certaines villes qui se désespèrent de voir leur centre-ville mourir où disparaître.

Pont l'Abbé est une commune littorale même si nous n'avons plus beaucoup de plages aujourd'hui. Nous avons un port de plaisance et la mer vient lécher les pieds du château qui accueille l'hôtel de ville.

Le Pays Bigouden c'est 40 000 habitants et 150 000 l'été ! Nous connaissons une forte affluence touristique estivale comme beaucoup de communes littorales.

Pour accompagner le développement sportif, nous avons évidemment des équipements – notamment grâce au Cros Bretagne qui nous accompagne dans la réalisation de ces équipements (salle de basket), mais aussi ce club d'athlétisme qui nous sert d'ambassadeur. Je salue Corentin PEOCH qui n'est pas parmi nous aujourd'hui mais qui a œuvré pendant des années pour obtenir le magnifique stade d'athlétisme que vous connaissez aujourd'hui. Le CA Bigouden est un grand club qui compte en Bretagne, et les élus ont donc décidé en 2010 de financer ce stade d'athlétisme qui a déjà accueilli les championnats de Bretagne. Nous accueillons tous les ans des équipes de France de Sauts et

d'Épreuves Combinées et tous viennent goûter nos langoustines avec joie. Ils apprécient nos spécialités locales.

Venez goûter vous aussi à nos spécialités locales mais voir aussi nos fleurs (jacinthes) sur la Pointe de la Torche qui accueille régulièrement des compétitions de haut niveau. Nous postulons pour obtenir soit un centre d'entraînement soit un centre de compétition pendant les prochains jeux olympiques.

Je vais laisser au Président du CA Bigouden le soin de présenter son club. Agathe GUILLEMOT en est une excellente ambassadrice.

Je vous remercie et j'espère que vous passerez un bon moment sur cette terre bigoudène.

### **Intervention de M. Gildas PORZIER, Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Finistère**

Le Président du Comité remercie l'ensemble des participants mais aussi la Ligue qui a permis au Comité d'accueillir cette assemblée générale et permettre au CA Bigouden d'être club support.

Il informe l'assemblée de l'hospitalisation de Mme Jeanne JAOUEN Trésorière Générale du Comité Départemental.

L'objet du comité départemental est d'arriver à 4 000 licences. Il remercie également le Club et la Municipalité d'accueillir cette assemblée générale.

### **Intervention de Mr Stéphane LE PAPE, Président du CA Bigouden**

Bonjour à tous et toutes,

J'ai le plaisir de vous accueillir à cette assemblée générale à Pont l'Abbé, sur le territoire bigouden, terre de sport notamment à travers le surf, le foot, le rugby, le basket et bien d'autres sports sans oublier l'athlétisme à travers quelques chiffres :

Le club est né en 1946 et nous venons de fêter ses 71 ans. Nous comptons 328 athlètes et parmi nos licenciés nous avons la chance d'avoir un champion olympique et un entraîneur des équipes nationales. En 1953, l'équipe seniors a été championne de France de cross-country ; Joël MENUT que beaucoup d'entre vous ont connu a été le premier international du club en 1961 en catégorie Juniors ; Jean-Paul LE GALL autre international du club sur Marathon et cross. Sur le marathon il a été désigné par ses coéquipiers capitaine de l'équipe en 1982. Le Stade Bigouden a été inauguré en 2014 et l'an passé nous avons organisé le championnat de Bretagne.

Aujourd'hui d'autres jeunes athlètes brillent au niveau international : Agathe GUILLEMOT aux Épreuves Combinées et Floriane PONZA à la Perche.

Je remercie l'ensemble des personnes qui nous ont permis de vous accueillir.

### **Intervention de Mr Jean-Marc BERAUD, Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme**

Chers amis,

C'est le moment traditionnel, mais aussi institutionnel, de faire le bilan d'une année d'activité de notre association. Et faire ce bilan pour une association comme la nôtre est riche en événements, et pas seulement sportifs alors que c'est notre raison d'être, mais dans des domaines nécessaires à la mise en œuvre de nos actions concernant notre « cœur de métier » si je peux me permettre d'utiliser cette

expression, les domaines administratifs, financiers, de communication, d'intendance, et même de conseils en ingénierie par exemple lorsque nous sommes les interlocuteurs des différentes collectivités pour la création ou la rénovation d'infrastructures.

Pour commencer ce bilan ; quelques chiffres significatifs qui note de la vitalité de notre Ligue, donc vitalité de nos clubs et de nos 4 Comités Départementaux.

Tout d'abord le nombre de nos licenciés : d'année en année nous battons le record de licenciés, c'est une bonne chose.

17 262 licenciés, c'est encore un record, que nous partageons également avec 3 de nos Comités Départementaux. C'est une progression moindre (1,5%) par rapport aux années précédentes. (+260 licenciés).

Au chiffre intéressant, c'est celui du nombre de licenciées féminines dans nos clubs bretons où nous arrivons à la presque parité avec 47% de femmes.

54% sont « licenciés compétition » et 22% sont « Santé – Loisir ».

Ces licenciés qui sont accueillis dans nos clubs ; 153, car depuis 2016, nous devons tenir compte de toutes les associations affiliées à la Fédération Française d'Athlétisme, en tenant compte des clubs, les clubs-maître et les sections locales.

Autre chiffre marquant, plus de 700 compétitions organisées sur notre territoire, c'est malgré tout très important, ce chiffre bien sûr est dû aux organisations d'épreuves Hors Stade, domaine où notre région est l'une des plus dynamique. Notre région est une des premières au niveau national ;

Vous verrez que le chiffre qui vous sera présenté est beaucoup plus faible que celui annoncé du fait que beaucoup d'organisateur n'utilisent pas la système CALORG pour déclarer leurs épreuves.

Et si nous avons des compétitions, nos athlètes ont des résultats et ils sont satisfaisants avec 75 podiums nationaux dont plusieurs titres et 16 sélections internationales.

Pour aller plus dans l'analyse de ces éléments :

#### LES LICENCIES :

Le nombre record de licenciés pour notre Ligue, battu régulièrement ces dernières d'année et qui prouve la capacité de nos clubs à savoir les accueillir et les fidéliser. Depuis la réorganisation des Ligues, nous sommes passés de la 4<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> Ligues ! Le regroupement des régions fait que nous sommes désormais un peu plus modestes au niveau des licenciés. Je ne veux pas aller plus loin dans cette analyse, notre Secrétaire Générale vous en parlera plus précisément...

#### NOS ORGANISATIONS :

Au total et vous le verrez dans une prochaine diapo : **576 compétitions**. La différence vous a été expliquée tout à l'heure.

#### Les points forts de nos compétitions

**Le Cross-country :** Le **Cross de la Ligue à Carhaix** avec un record de participation sur le Championnat de Bretagne de Cross Court ; c'est une satisfaction et cela valide la date retenue depuis 2014, en termes de préparation des athlètes pour la suite de leur saison.

Pour la 3<sup>ème</sup> année, nous avons intégré un Match Inter-Ligues, confidentiel les 2 premières années et qui a pris en 2017 de l'ampleur avec la participation de 3 autres sélections de Ligues et non des moindres : la Normandie, l'Île de France et Centre-Val de Loire. Ce match a permis une belle animation sur ces 2 courses. Je voudrais encore une fois remercier nos amis de l'ALCP qui nous accueillent toujours dans les meilleures conditions sur ce beau site de Kerampuil.

**Le Championnat de Bretagne de Cross-country** : Plouay, belle organisation de nos amis de l'Athlé Pays de l'Orient que l'on remercie également, une réussite et une répétition générale avec le France 2018... Une vidéo du site de Plouay a été vue par plusieurs milliers de personnes. Les athlètes disputant les championnats de France avaient quelques craintes en termes de parcours, ils n'ont pas été déçus. Nous y reviendrons....

**La Salle** : Nous avons organisé les régionaux d'Epreuves Combinées, l'Individuel, Minimes à la salle Robert Poirier qui est le seul site pour le moment pouvant recevoir de tels compétitions qui, nous le savons, sollicite souvent nos amis brétiliens. Nous les remercions pour leur implication. Et pour **la 1<sup>re</sup> fois les Pré-France à la salle Robert Poirier avec nos amis normands**

**Le Hors Stade** : Grâce au support du Conseil Régional, nous avons toujours le **Challenge des 10km breton** (Corrida de Langueux – Tout Rennes Court – Arradon Vannes – Taulé Morlaix). A noter le 2<sup>nd</sup> Match International de 10km sur **Tout Rennes Court** avec une grande 1<sup>ère</sup> : la participation d'une équipe de Bretagne qui a pu se mesurer aux équipes de France, d'Italie et du Portugal. Certes les équipes internationales étaient au-dessus de notre délégation mais nos athlètes se sont bien comportés et ce fut une très belle fête. Nous tenons à remercier la FFA et le service des organisations de nous confier ce Match et pour l'aide dans l'organisation.

Nous sommes une région où la **Marche Athlétique** est en pointe avec d'excellents résultats, nous étions cette année à la 13<sup>ème</sup> édition du **Challenge Mario GATTI**, cher à notre ami Emile Herry et à la Commission Marche.

Ne pas oublier les organisations Hors Stade avec le Championnat de **France de 100km à Cléder**.

**Stade** : Les Régionaux à Pont l'Abbé, les premiers sur le magnifique stade du CAB et les Minimes à Paimpol. Ce stade de Pont l'Abbé mériterait d'accueillir un championnat de France. Les athlètes réalisent de bonnes performances.

La Finale Nationale **Equip'Athlé** à Saint-Renan.

Sans oublier une magnifique journée à **Pacé** pour une belle fête sportive et un beau **Championnat de France du 10 000m** où la section du Stade Rennais, Pacé en Courant avec Gaëlle et Loïc ont su redynamiser une épreuve qui perdait de son intérêt.

**Pour toutes ces organisations, nous devons rendre hommage aux officiels bretons qui sont sur le terrain et qui mettent les athlètes dans les conditions pour réaliser les performances espérées. Et nous féliciter du savoir-faire de nos clubs en termes d'organisation.**

**En termes de performances,**

Vous allez voir quelques chiffres qui vont défiler :

808 bretons ont participé à un championnat de France pour 75 podiums et 20 titres !

16 sélections internationales et 1 en équipe de France pour un Championnat du Monde avec **Victor COROLLER**, une 1<sup>ère</sup> depuis 2012, demi-finaliste à Londres.

**Les infrastructures :**

Pour de belles compétitions, il nous faut des infrastructures de qualités, plusieurs projets sont en cours sur notre région dont certains vont bientôt être opérationnels ou le sont déjà : Trégueux, Brest, Monfort sur Meu....Il faut parler du stade de Trégueux qui a pu voir le jour grâce à l'appui des 2 communes limitrophes à savoir Trégueux et Langueux qui ont mutualisé leurs moyens techniques et financiers. Des projets à venir Auray, Arradon, Saint-Avé, Merdrignac, Redon, Concarneau, etc...



3 stades sont classés « National » Saint-Renan, Pont-L'Abbé, Fougères et bientôt Vannes...  
Des stades importants de Bretagne devraient être rénovés : Lamballe et Courtemanche deux stades qui ont accueilli des compétitions de haut niveau.

**La Communication** : Notre site est copié, nous sommes sur les réseaux sociaux.

**Les Formations** : Elles font le plein et le point intéressant il me semble, c'est d'avoir toutes les formations ensembles sur le même lieu. Pour les visiter je suis toujours étonné de voir autant de personnes s'investir dans ce domaine.

**Le Suivi Régional** : Nous sommes en fin de cycle, non pas que les entraîneurs veuillent arrêter mais le projet fédéral fait que nous partirons vers d'autres choses.

En cette période de fin de cycle, nous tenons à remercier les référents et les encadrants des différentes disciplines qui se sont investis pendant plusieurs années auprès des athlètes et de leurs entraîneurs. C'est une fin de cycle, nous en reparlerons au moment de présenter la déclinaison bretonne du PPF (Plan de Performance Fédéral)

**Les Equipes de Bretagne** : Cela permet de fidéliser les athlètes ; les résultats sont satisfaisants voir très satisfaisant.

D'excellents résultats de nos différentes équipes sur toutes les disciplines :

Salle Minimes, Hors Stade : 10km Juniors / Espoirs,

Piste : Cadets / Juniors, Trail : Match Interceltique à Guerlédan

Marche : Challenge Facoetti avec la victoire sur les deux dernières éditions.

**Le Pôle Espoirs de Rennes Métropole** : Une structure qui fonctionne bien et qui, nous pouvons le dire, à quelque peu servi pour définir les Pôles dans le nouveau PPF. Il est bien organisé.

La collaboration intelligente avec la Section du Lycée Sévigné de Cesson est à souligner.

A noter les excellents résultats dans les épreuves scolaires...

**La Section Sportive Universitaire** : structure indispensable pour la Ligue de Bretagne que nous continuerons à aider.

**Les Sections sportives scolaires** aidées par la Ligue...Très important d'avoir une passerelle avec le scolaire, vitale pour notre discipline.

**Les PST** : Plan Sportif Territorial

Document de référence qui nous permet de travailler en synergie entre la Ligues et les Comités Départementaux, en particulier au sein du Bureau Territorial. Ce Bureau Territorial est composé des membres du Bureau de la Ligue, des 4 comités départementaux. Un exemple ; la dotation des officiels. Autre exemple : en 2017, nous n'avons présenté qu'un dossier du CNDS commun Ligue et Comités Départementaux avec pour résultat une majoration par rapport à l'année 2016, dotation que nous avons répartie équitablement entre les 5 structures. Vous verrez qu'en 2018 cela ne sera plus le cas !

Nous avons aussi des actions vers les plus jeunes Benjamins/Minimes et EA/PO avec le

**Pass Athlé** : Préparation et mise en place du dispositif d'aide pour la mise en œuvre auprès des clubs et des CDA,

**La Soirée de l’Athlétisme Breton :** Je ne voudrai pas terminer ce tour d’horizon de l’année 2017, sans évoquer la réactivation de la Soirée de l’Athlétisme Breton, qui nous permet de rendre hommage et de mettre en valeur tous ceux qui s’investissent pour notre sport.

**Nos actions en 2018 :**

**Les Craintes :** Le CNDS, alors que la France a obtenu l’organisation des Jeux Olympiques de 2024 à Paris, nous pensions donc que nous allions continuer à être aidé dans tous les domaines de la performance mais cela ne sera pas le cas. Le CNDS ira plutôt vers le social et la santé. Les aides pour ce qui sont nos raisons d’être principales, la compétition, la formation des encadrants, l’accès au haut niveau, nous sont supprimés !

**Le PST :** réécriture de ce Projet Sportif Territorial 2018-2024 en cohérence avec la tenue des Jeux Olympiques.

**Le PPR :** déclinaison régionale du PPF avec une modification du Suivi Régional.

**Equipe de Bretagne :** poursuivre nos efforts.

**Les Organisations :** Déjà une réussite en 2018 : Nous avons eu il y a 15 jours un magnifique championnat de France à Plouay, l’élément principal pour la réussite d’un beau championnat est le parcours. Nous l’avons et nous pouvons remercier l’ensemble des acteurs de l’Athlé Pays de l’Orient ainsi que ceux du comité départemental du Morbihan pour cette magnifique organisation.

A suivre, le France de 10 000 m à Pacé, et d’autres à venir. Nous allons travailler sur une programmation sur plusieurs années des organisations de Championnat de France avec pour objectif d’obtenir un championnat par an.

Remerciements : A tous qui s’investissent pour nos athlètes, pour nos clubs. A l’ensemble des officiels Je voudrais particulièrement remercier les membres du Bureau Exécutif, les vice-présidents, la Secrétaire Générale, le Trésorier Général ainsi que les membres du Comité Directeur et les Commissions régionales.

Les 3 CTS qui sont placés auprès de la Ligue et avec qui nous travaillons de manière très constructive.

Et pour terminer aux salariés de la Ligue sur qui nous pouvons compter, Vanessa, Gilles et Clément.

Et à vous tous, vous rappelez de ne jamais oublier que nous œuvrons avant tout pour les athlètes et nos clubs.

**Intervention de Mme Solange CARFANTAN,  
Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne d’Athlétisme**

Bonjour à tous,

Nous allons parcourir les différents points qui ont fait l’actualité au secrétariat de la Ligue ainsi que les modifications et changements prévus à la Fédération.

Vous pouvez constater sur le tableau, l’évolution des licences dans les départements ainsi que le taux de pénétration par comités.

En ce qui concerne la vie des clubs et les éléments quantitatifs je vous fais part des budgets moyens (de 50 € à 250 000 €) des clubs ainsi que les cotisations (de 1 € à 255 €). Certains clubs déclarent un

budget à 0 € ce qui semble étonnant. Soyez vigilants lorsque vous remplissez vos données sur le serveur fédéral.

Au 31 août 2017, la Ligue de Bretagne avait 17 262 licenciés ; au 23 mars à minuit, nous avons 4,38 % de licences en plus par rapport au 23 mars 2017, soit 17 739 licences. Cela nous place dans la moyenne haute des augmentations fédérales.

En ce qui concerne l'activité sportive, le Haute Bretagne Athlétisme est devant le Stade Rennais et le Stade Brestois.

Je vais vous donner la définition du poste de Secrétaire Général :

Le Secrétaire Général assure et garantit le suivi des affaires générales et le bon fonctionnement associatif de la Ligue.

Il est responsable du personnel de la Ligue dans sa gestion devant le Comité Directeur. Actuellement nous avons 3 salariés à la Ligue qui travaillent sous les ordres des élus.

Il assure la gestion administrative de la Ligue et rend compte au Président, au Bureau Exécutif et au Comité Directeur.

Il veille au fonctionnement et à la gestion des Commissions Régionales.

Il présente chaque année un rapport moral à l'Assemblée Générale.

En ce qui concerne le secrétariat, Gilles BIONAZ assure ce poste. Bien connu de vous tous, chacun d'entre vous ayant eu besoin de ses compétences et de ses services.

Il est également responsable de la préparation du protocole des organisations régionales et des équipements des équipes de Bretagne.

Qu'il soit remercié pour sa disponibilité et l'aide qu'il m'apporte ainsi qu'à vous les clubs.

Le Directeur Administratif, poste tenu par Clément BAJON.

La Ligue de Bretagne d'Athlétisme a créé ce poste le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Ses fonctions :

Gestion administrative et humaine :

- Manage l'équipe de salariés de la Ligue
- Anime les réunions périodiques d'information et d'échanges avec le personnel de la Ligue
- Assure par délégation la gestion et la coordination des ressources humaines et matérielles (mise en application de la CCNS, droits et obligations des salariés etc...)

Gestion des partenaires et de la communication

- Elabore et gère les politiques d'information et de communication
- Elabore et gère les politiques de partenariats (recherche de partenaires privés et institutionnels)
- Assure la coordination et le suivi des contrats de partenariats

Gestion sportive et des projets

- Coordonne et suit les projets du plan de développement et des actions de la Ligue
- Met en place et gère les outils d'information des projets définis par le Comité Directeur pour mettre en œuvre le projet sportif territorial
- Assiste les instances bénévoles et force de propositions – notamment le Président – dans la réflexion sur les orientations stratégiques à court, moyen et long terme de la structure.
- Participe à la vie associative de la Ligue (réunion du Comité Directeur, du Bureau Exécutif et des Commissions en fonction des besoins, participe à l'Assemblée Générale, actions de représentation, coordonne les actions de promotion, participe aux réunions de préparation et COL etc...

- Assure avec le Président la représentation de la Ligue auprès des instances fédérales, des partenaires institutionnels et financeurs.

La vie administrative : les réunions aux cours de l'année.

Vous pouvez voir sur la diapositive le nombre de réunions organisées par les diverses instances de la Ligue.

Un mot sur les mutations

Quelques modifications des règlements et principes pré-rédactionnels des Règlements Généraux :

- Droit de mutation pour toutes les catégories de licences sauf pour les licences Athlé Découverte et Athlé Santé
- Suppression de la mutation gratuite en cas de changement de structure du club quitté (passage à un club à sections locales ou création et fusion-absorption)
- Mutation gratuite sans réserve si le club refuse de renouveler la licence ou s'il y a radiation ou si rupture d'un contrat de travail par le club
- Perception d'un droit de mutation pour les licences compétitions, entreprise, running et encadrement (montants 2017) ou de passage d'une licence compétition à une licence athlé santé ou entreprise ou encadrement ou running avec droit à compensation éventuelle
- Versement au club quitté d'un seul type de compensation ou d'indemnité en fonction du nombre de points perdus dans le classement des clubs :
  - o DEOS : R1/100 € ; IR1/150 € ; N1/300 €
  - o Compétitions CJESM :
    - N4/300 € ; N3/800 € ; N2/1200 € ; N1/2000 € ; IB/4000 € ; IA/6000 €
  - o Compétitions Minimales : IR3 à IR1/150 €

En ce qui concerne les Etrangers,

Les étrangers licenciés à la FFA peuvent participer aux Championnats de France (si qualifiés) mais pas obtenir de titre.

Une médaille commémorative leur est remise. Ils ne peuvent pas détenir de records de France mais figurent en revanche dans les bilans annuels des licenciés FFA. Ils ont la possibilité de participer aux interclubs mais ne peuvent être membres de l'Equipe de France.

Les Etrangers non-licenciés peuvent participer à une compétition sur invitation.

Les porteurs de la double nationalité possèdent les mêmes droits que les porteurs de la seule nationalité française. Néanmoins, leur sélection éventuelle en Equipe de France tiendra compte des règlements IAAF.

La réglementation s'applique quel que soit l'âge de l'athlète.

Le bénévolat.....toujours ma priorité ;

Souvenez vous de la phrase de Stephen Hawking, le physicien théoricien, disparu récemment :

« Même si la vie semble difficile, il y a toujours quelque chose que vous pouvez faire et réussir »

Un grand merci à tous les bénévoles de la Ligue qui œuvrent dans la bonne humeur et par tous les temps...

Les mesures en faveur du bénévolat :

Le bénévole ayant supporté une dépense pour le compte de l'association peut légitimement demander à celle-ci le remboursement de ses frais. Mais, il peut également préférer en faire un don à l'association et bénéficier ainsi de la réduction d'impôt sur le revenu.

Les réductions fiscales ne sont consenties que pour les dons aux associations d'intérêt général visées à l'article 200 du CGI.

Vous devez établir une déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole.

L'association vous délivrera un reçu au titre des dons : imprimé cerfa n° 11580\*03 sur le site du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

#### Les Dirigeants

La formation de Dirigeant 1<sup>er</sup> degré a eu lieu le samedi 3 mars à Ploufragan et le samedi 17 mars à Quimper.

L'examen aura lieu demain à Ploufragan.

Cette formation sert également de prorogation de vos diplômes. Elle est suivie par une formation de l'application SI FFA.

Ces journées favorisent les échanges et répondent à toutes les questions que les clubs se posent.

L'examen de Dirigeant 2<sup>ème</sup> degré aura lieu à Nantes le 21 avril.

#### La nouvelle commission fédérale du HAUT NIVEAU

La FFA et la LNA ont décidé, d'un commun accord, de procéder à la fusion des deux structures par voie d'absorption de la seconde par la première.

Ainsi la FFA a pour ambition de :

- Préserver les acquis de la LNA concernant le statut des athlètes
- Professionnaliser l'environnement de l'athlète professionnel
- Accompagner les clubs et les meetings dans la définition d'un modèle économique pérenne.

Dans le cadre de cette nouvelle commission, plusieurs axes sont actuellement développés, voire très avancés :

- Gestion des statuts des athlètes PRO A et PRO B existants
- Développement d'un statut athlète PRO Collectif Relais
- Développement d'un statut Club Professionnel
- Développement d'un statut Entraîneur Professionnel
- Gestion et développement d'un circuit de meetings.

Il reste à finaliser :

- Développement d'un statut Aspirant Professionnel qui est en cours avec le teaser de la FFA et les projets des jeunes à rendre pour le 30 avril. A ce sujet, il faut être sur les listes et, suite à l'envoi d'un projet, 6 filles et 6 garçons seront retenus par une commission application en septembre.

#### La gestion des stages et des Formations

Rappel, jusqu'à la fin de la saison :

Les différents stages ainsi que les formations étant programmés en juin pour l'année sportive suivante, il revient au secrétariat de :

- Réserver les hébergements, la restauration, les équipements sportifs etc...
- Adresser les convocations aux athlètes avec information aux entraîneurs et aux clubs
- Etablir le tableau des réponses pour le responsable de stage avec l'autorisation parentale et la fiche sanitaire
- Remettre à la comptabilité l'ensemble du dossier à savoir : tableau des athlètes présents aux stages validés par le directeur du stage, avec le versement correspondant.

Surtout n'oubliez pas

Sans projet il n'y a pas d'avenir, sans ambition il n'y a pas de talent....Et il n'y a pas de solutions sans inconvénients.

Il y a des jours AVEC, il y a des jours SANS et les jours SANS il faut faire AVEC

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne journée.

## LES FINANCES

### Intervention de M. René CARQUET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Le compte de résultat est détaillé point par point (voir document annexé).

#### 1. LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Le total des produits de l'exercice se monte à 638 081 €.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 9 609 €.

#### 2. LE BILAN

Le bilan est le reflet à un instant « T » de la vie d'une association, de son patrimoine.

→ **Concernant l'actif (ce qu'elle possède)** du bilan de la LBA, on peut remarquer :

Des investissements pour 4.5 K€ (matériels informatiques et Barnum).

Les disponibilités bancaires sont de 556 k€ en augmentation de 60 k€ par rapport à fin décembre 2016 liés notamment à une baisse des créances de 35 k€ auprès des comités (recouvrement des licences perçu dans les délais).

→ **Concernant le Passif (ses dettes) :**

Les fonds propres au 31 décembre s'élèvent à 282 672 €, grâce au résultat positif de l'exercice 2017.

Le ratio d'autonomie financière (endettement net par rapport aux capitaux propres) donne une indication sur le niveau d'endettement de l'association ou de la société. Il se calcule en divisant les capitaux propres (aussi appelés fonds propres) par le total du bilan et permet d'apprécier l'importance des fonds propres par rapport à l'ensemble des ressources. Il est souhaitable qu'il se situe au moins à 20 %.)

Stabilité :

Il s'établit à 45% contre 45.4% pour 2016.

Le poste « Produits constatés d'avance » est à 208 k€, il correspond à 8/12ème du produit des licences perçues de septembre à décembre 2017.

Il est en légère augmentation par rapport à 2016 (+12k€) dû à l'accroissement du nombre de licenciés. Les Dettes restent stables à 114 k€ d'un exercice à l'autre.

### 3. LE COMPTE DE RESULTAT

Le total des recettes 2017 s'élève à 638 k€. Ce montant est en légère augmentation par rapport à 2016 (3.14%).

#### ➔ Concernant les produits :

Les recettes des licences et cotisations augmentent de 2.2% (+ 260 nouveaux licenciés en 2017 alors qu'en 2016, + 980 nouveaux licenciés, nous sommes déjà à + 463 nouveaux licenciés au 20 mars 2018) et représentent 49% de nos ressources.

Quant aux subventions publiques directes et indirectes elles progressent de 5% autour de 151 k€ en 2017 pour 144 k€ en 2016, (23% de nos ressources)

#### **Le chiffre d'affaires partenariats diminue de 39%.**

La baisse est due au désengagement total du Télégramme sur le cross de la ligue.

Le résultat financier est positif de 3k€

Le résultat exceptionnel est positif de 1k€

#### ➔ Concernant les charges :

Le total des charges est de 632 k€, en hausse de 25k€ par rapport à 2016 soit 4,1%.

La hausse de charges les plus significatives concerne :

- |   |       |
|---|-------|
| - Déplacements, hébergements et restauration                    | 16 k€ |
| - Locations d'installations sportives                           | 11 k€ |
| - Aides actions ponctuelles                                     | 06k€  |
| o Aides aux clubs pour les Chpts Fce/Meetings/Cross de la Ligue |       |

La hausse des charges est compensée par une baisse notable des outils de communication pour 26 k€ (Télégramme) que nous ne retrouvons pas en recette cette année (suppression du partenariat).

### EN CONCLUSION

La situation financière de la Ligue de Bretagne pour l'exercice 2017 est saine et doit permettre de poursuivre sans inquiétude ses actions de développement de l'athlétisme breton et, rassurer l'ensemble de ses partenaires à sa capacité de tenir ses engagements.

Toutefois une inquiétude existe pour l'exercice 2018 avec la baisse annoncée des subventions, notamment celle du CNDS.

Suite à cette présentation, René CARQUET passe la parole à M. **Benoît CHARLES** Expert-comptable auprès du **cabinet COGEP** qui ne voit rien à redire de cette présentation sinon, que la tenue des comptes est excellente et sans reproche, que les relations de travail avec l'ensemble du personnel sont bonnes et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'avenir.

La situation financière de la Ligue est saine et c'est pour eux un plaisir de travailler avec la Ligue.

## Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Gérard PINEL représentant les vérificateurs aux comptes certifie avoir eu accès à l'ensemble des pièces comptables et certifie sincères le compte de résultat présenté.

Il demande donc à l'assemblée de donner quitus de sa gestion au Trésorier Général de la Ligue René CARQUET.

Il souligne l'excellent travail préparatoire pour les vérifications et remercie, au nom de ses collègues, Vanessa.

Les vérificateurs : Gérard PINEL (Lannion Athlétisme), Gilbert LE FLOCH (Trégor Goélo Athlétisme), Roger QUENTEL (iroise Athlétisme)

**Les représentants de clubs se prononcent POUR à l'unanimité.**

**Affectation du résultat sur l'exercice 2018 :**

M. Jean-Marc BERAUD Président de la Ligue demande la possibilité d'affecter le résultat 2017 sur l'exercice 2018.

**Les représentants de clubs se prononcent POUR à l'unanimité.**

**Présentation du Budget Prévisionnel 2018 :**

Le Budget prévisionnel 2018, présenté par le Président Jean-Marc BERAUD est **adopté** moins 1838 voix (voir pièce attachée)

Une réflexion : Tout ce qui fait le cœur de métier de notre association, les formations, le haut niveau, les CLE etc...sortent du CNDS au profit du sport-santé, les actions sur les discriminations pour lesquelles nous mettrons en place des actions.

## Intervention de M. Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Conseiller Technique Sportif

En l'absence de Claire MALAQUIN et Antoine GALOPIN retenus par leurs missions nationales, Jonathan informe l'assistance des interventions de ces deux collègues.

L'intervention est en document annexé.



## Intervention de Mme Christine VIRLOUVET, Vice-présidente de la Fédération Française d'Athlétisme

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre de la politique générale du Président GIRAUD, celui-ci a décidé en priorité de ne pas gérer depuis Paris mais de travailler ensemble. Il a donc été décidé que chaque Ligue aurait un référent, membre du Bureau Fédéral ainsi je serais donc la représentante de la Fédération pour la Bretagne et j'en suis ravie.

J'ai envie de dire que cet échange entre la Fédération et la Ligue vous êtes bien représentés avec le président de Jean-Marc au sein de l'instance fédérale. Il y a donc des échanges entre le terrain et les membres de la fédération.

En ce qui concerne les licenciés, Solange vous en a fait part tout à l'heure, avec vos 17.739 licenciés à hier soir, vous êtes à + 4,38 % de date à date, la Bretagne fait partie des ligues qui ont la plus forte progression puisque la progression nationale va de 2,5 à 5%. Celle de la fédération est de 2,5 %.

Au niveau des résultats, ceux des équipes de France sont historiques puisque pour la première fois, l'athlétisme français rapporte autant de médailles sur les championnats du monde en salle avec également un record en médailles d'or (5). C'est plus que sur l'ensemble de l'olympiade passée.

Au niveau des ressources humaines, la fédération dispose de 90 cadres apportés par la Ministère pour 75 salariés. Pour ce qui est des enjeux, il faudra être performant en 2024 sur l'ensemble des acteurs de l'athlétisme (athlètes, dirigeants, officiels, entraîneurs, tous les bénévoles).

Nous aurons également les championnats d'Europe à Paris puis les Jeux Olympiques sur les 6 prochaines années avec pour objectif une grande réussite. Nous allons nous attacher à ce que chacun d'entre nous trouve sa place et ait la possibilité de développer ses compétences et prendre part à ces projets.

Nous avons un autre souhait, à savoir développer l'athlétisme sous toutes ses formes, car il ne faut pas non plus se concentrer sur le haut niveau pour Paris 2024 et que tous les moyens y soient mis.

Au niveau du classement des clubs, celui-ci est réalisé essentiellement sur les interclubs et le stade. Une réflexion est lancée pour y faire apparaître toutes les composantes de l'athlétisme, y compris le Hors Stade (la Bretagne est fortement concernée)

En ce qui concerne le Plan de Développement, celui-ci est structuré autour de plusieurs secteurs notamment :

- Le stade (l'athlétisme)
- L'éducation athlétique (les Jeunes)
- Forme et Santé (athlé santé loisir)
- La formation (Jonathan vous en a parlé tout à l'heure), il s'agit du dossier dont j'ai la charge au niveau de la fédération. La mise en place de l'organisation de formation et le développement de toutes les formes de formation.

Au niveau de l'innovation des offres de pratique, il va falloir à la fois innover mais aussi développer un modèle économique. Nous l'avons évoqué tout à l'heure, il n'y a pas de secret, nous butons tous sur les mêmes problèmes.

Quels sont les axes dans l'innovation des offres de pratique ?

- Le développement du running
- La politique événementielle qui tient compte des enjeux locaux. Par rapport à cette politique, la FFA met en place des parcours de formation. Ces parcours s'adresseront à la fois aux bénévoles et aux salariés.
- L'organisme de formation existe depuis 20 ans (23 mars 1998 enregistré au niveau de la DIREP) ; cela nous permet dès à présent de financer les actions de formation par les divers organismes collecteurs.

- Par rapport aux économies envisageables, il y a dès à présent 4 formations qui ont été validées par UNIFORMATION.
- Ces formations s'adressent uniquement aux clubs employeurs puisque UNIFORMATION, organisme collecteur s'occupe de la formation professionnelle des salariés. Par contre elles s'adressent également aux dirigeants et bénévoles des clubs employeurs qui peuvent être prise en charge par toutes ces formations.
- Notre idée est de développer des actions collectives.
- L'étape suivante va être, en collaboration avec Comité National de Développement des Ligues et du Territoire d'aller voir comment décliner l'organisme de formation dans les Ligues, comment travailler ensemble.

Ce travail est énorme dans l'aspect plateforme avec la mise en ligne des contenus. Ce qui a été dit tout à l'heure, toutes formations seront mises en place sur le même schéma. (Entraîneur, Dirigeant, Officiel) Nous avons besoin de tous les niveaux de pratique et nous y travaillons. La notion de prorogation va être également revue du fait de l'apparition des modules sans remettre en cause la qualification existante.

Nous remercions très sincèrement les organisations nationales en Bretagne et votre capacité à mobiliser les spectateurs quelque soit la météo, la qualité de vos organisations ainsi que votre capacité à mobiliser vos bénévoles.

Je remercie l'ensemble des acteurs pour leur investissement.

### **Intervention de M. Jean-Marc BERAUD, Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme**

M. Jean-Marc BERAUD remercie l'ensemble des participants, la municipalité et le CA Bigouden pour la tenue de cette excellente assemblée générale animée par des échanges courtois et respectueux.